

INVITATION PRESSE - vendredi 30 mars 2018

Les Réserves Naturelles de France et la LPO ont le plaisir de vous convier au Point Presse jeudi 5 avril à 12h45 à l'occasion

du 37^{ème} Congrès des Réserves Naturelles de France

A Ronces-les-Bains (la Tremblade) du 4 au 7 avril 2018

Le 37^{ème} congrès des réserves naturelles s'inscrit dans un contexte institutionnel en forte évolution et dans une volonté gouvernementale de mettre la biodiversité au même niveau de préoccupation que les enjeux climatiques. Le congrès des réserves naturelles est l'opportunité de partager ces champs de réflexion dans le cadre des principaux réseaux d'espaces naturels protégés en lien avec la stratégie nationale pour la biodiversité 2010-2020 et la mise en œuvre de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en vue d'apporter une réponse ambitieuse à la perte de biodiversité ordinaire et extraordinaire.

Pour son édition 2018, la thématique du Congrès baptisée « 500 RN en 2030 ? » sera déclinée en trois axes :

Quelle vision d'avenir ?

Quelles clés de réussite ?

Quels financements ?

En point d'orgue de ce congrès, des plénières, conférences et ateliers seront organisés en présence de scientifiques et acteurs éminents de la protection de la biodiversité. Ces différentes sessions de travail qui rassembleront près de 400 participants, permettront d'enrichir les réflexions autour de ces enjeux.

1. Quelle vision d'avenir ?

Il s'agira sur ce point de présenter aux membres et partenaires l'état des réflexions en cours au sein du réseau en matière de stratégie d'extension du réseau des réserves naturelles à 2030 dans l'objectif de contribuer à enrayer la perte de biodiversité.

2. Quelles clés de réussite ?

Disposer de 500 RN en 2030 nécessite l'anticipation des besoins qu'ils soient en termes de : (i) développement des compétences des gestionnaires (connaissance, gestion notamment), (ii) de la dynamique que peut représenter une réserve naturelle à l'échelle de son territoire (éducation à la nature, climat, recherche, etc.) et de la mobilisation des acteurs, en inter réseaux notamment. Elles reposent par ailleurs sur l'évolution des modes de communication et de médiation, de celle des métiers correspondant, sur la capacité du réseau à faire émerger les forces vives de demain, les talents qui deviendront les leaders du réseau d'ici à 2030.

3. Quels financements ?

Une telle ambition imposera un nouvel effort budgétaire à la hauteur des enjeux et un nouveau modèle de financement des réserves naturelles. Comment définir ce modèle ? Quels sont les principaux leviers sur lesquels reposeront les nouvelles modalités de financement ? De nouveaux outils et mécanismes peuvent-ils être envisagés ? Une Fondation pour les réserves naturelles ou encore un financement fondé sur une taxe dédiée ?

Le thème du 37^{ème} congrès des réserves naturelles cherche à « poser » la contribution du réseau des réserves naturelles à l'atteinte pour la France des engagements pris dans le cadre de la Convention sur

la Diversité Biologique et de la mise en œuvre de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Site internet :

<https://congres-reserves-naturelles-de-france.fr/programme>

<http://www.reserves-naturelles.org/patrimoine>

Contact presse :

Merci de confirmer au plus vite votre présence auprès de

Stéphanie Jeannot, Réserves Naturelles de France, Stephanie.JEANNOT-rnf@espaces-naturels.fr, tél : **06 09 78 04 97**

Informations complémentaires:

<https://presse.lpo.fr/uploadimages/files/Programme%20Congres%20RNF%202018.pdf>

<https://presse.lpo.fr/uploadimages/files/Pr%C3%A9sentation%20des%20RNF.pdf>